



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

**UIT-T**

SECTEUR DE LA NORMALISATION  
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS  
DE L'UIT

**S.18**

**TÉLÉGRAPHIE  
ÉQUIPEMENTS TERMINAUX DE  
TÉLÉGRAPHIE ALPHABÉTIQUE**

---

**CONVERSION ENTRE L'ALPHABET  
TÉLÉGRAPHIQUE INTERNATIONAL N° 2  
ET L'ALPHABET INTERNATIONAL N° 5**

**Recommandation UIT-T S.18**

(Extrait du *Livre Bleu*)

---

## NOTES

1 La Recommandation S.18 de l'UIT-T a été publiée dans le fascicule VII.1 du Livre Bleu. Ce fichier est un extrait du Livre Bleu. La présentation peut en être légèrement différente, mais le contenu est identique à celui du Livre Bleu et les conditions en matière de droits d'auteur restent inchangées (voir plus loin).

2 Dans la présente Recommandation, le terme «Administration» désigne indifféremment une administration de télécommunication ou une exploitation reconnue.

© UIT 1988, 1993

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'UIT.

## Recommandation S.18

### CONVERSION ENTRE L'ALPHABET TÉLÉGRAPHIQUE INTERNATIONAL N° 2 ET L'ALPHABET INTERNATIONAL N° 5

(Genève, 1980)

Le CCITT,

*considérant*

(a) que la Recommandation citée en [1] définit l'Alphabet télégraphique international n° 2 (ATI n° 2), qui est utilisé, par exemple, dans le service télex international;

(b) que l'Alphabet international n° 5 (AI n° 5), défini dans la Recommandation T.50 [2], a été créé conjointement par le CCITT et par l'Organisation internationale de normalisation (ISO) pour utilisation dans les services de transmission de données (par exemple);

(c) qu'il est souhaitable de spécifier des règles de conversion entre l'ATI n° 2 et l'AI n° 5, dans les deux sens, pour faciliter notamment l'interfonctionnement des équipements terminaux du service télex international et ceux des réseaux pour données;

(d) qu'un ensemble de règles appropriées a été établi en collaboration avec l'ISO;

(e) que, pour les applications particulières des usagers, certaines modifications pourront être apportées aux tableaux ci-après et être appliquées par accord bilatéral;

(f) que la présente Recommandation ne précise pas si les caractères alphabétiques ATI n° 2 sont représentés en lettres capitales ou en lettres minuscules,

*recommande à l'unanimité*

que les règles suivantes soient appliquées pour la conversion.

#### **1 Conversion entre ATI n° 2 et AI n° 5**

1.1 La conversion des caractères doit se faire comme indiqué au tableau 1/S.18.

1.2 L'annexe A et le tableau A-1/S.18 contiennent des renseignements sur d'autres systèmes de conversion largement utilisés dans certains pays.

#### **2 Conversion de l'AI n° 5 vers l'ATI n° 2**

2.1 La conversion des caractères doit se faire comme indiqué au tableau 2/S.18.

2.2 En général, les caractères de commande occupant les positions 0/1, 0/2, 0/3, 0/4, 0/6, 1/0, 1/5, 1/6 et 1/7 ne sont pas convertis, car ils peuvent être extraits de la chaîne de caractères par l'équipement de commande de la liaison.

2.3 Les caractères pour lesquels il n'existe pas d'équivalent direct doivent être représentés par le caractère point d'interrogation (?), sauf accord conclu au préalable entre les correspondants.

2.4 L'AI n° 5 contient un plus grand nombre de combinaisons de code; il en résulte que chaque caractère ne peut pas être converti sans ambiguïté dans un caractère unique de l'ATI n° 2. Les difficultés de mise en format seront réduites si on utilise un caractère unique plutôt qu'une représentation à plusieurs caractères.

2.5 L'annexe A et le tableau A-2/S.18 donnent des renseignements sur d'autres systèmes de conversion utilisés dans certains pays.

TABLEAU 1/S.18

## Conversion de l'ATI n° 2 à l'AI n° 5

Numéro de combinaison ATI n° 2	Rangée lettres ATI n° 2	AI n° 5				Rangée chiffres ATI n° 2	AI n° 5	
		Caractères (voir la remarque 3)	Codage	Caractères (voir la remarque 3)	Codage		Caractères	Codage
1	<b>A</b>	<b>A</b>	4/1	<b>a</b>	6/1	-	-	2/13
2	<b>B</b>	<b>B</b>	4/2	<b>b</b>	6/2	?	?	3/15
3	<b>C</b>	<b>C</b>	4/3	<b>c</b>	6/3	:	:	3/10
4	<b>D</b>	<b>D</b>	4/4	<b>d</b>	6/4	WRU	ENQ (voir la remarque 1)	0/5
5	<b>E</b>	<b>E</b>	4/5	<b>e</b>	6/5	<b>3</b>	<b>3</b>	3/3
6	<b>F</b>	<b>F</b>	4/6	<b>f</b>	6/6	} usage national	(voir la remarque 4)	
7	<b>G</b>	<b>G</b>	4/7	<b>g</b>	6/7			
8	<b>H</b>	<b>H</b>	4/8	<b>h</b>	6/8			
9	<b>I</b>	<b>I</b>	4/9	<b>i</b>	6/9	<b>8</b>	<b>8</b>	3/8
10	<b>J</b>	<b>J</b>	4/0	<b>j</b>	6/10	sonnerie	BEL	0/7
11	<b>K</b>	<b>K</b>	4/11	<b>k</b>	6/11	(	(	2/8
12	<b>L</b>	<b>L</b>	4/12	<b>l</b>	6/12	)	)	2/9
13	<b>M</b>	<b>M</b>	4/13	<b>m</b>	6/13	.	.	2/14
14	<b>N</b>	<b>N</b>	4/14	<b>n</b>	6/14	,	,	2/12
15	<b>O</b>	<b>O</b>	4/15	<b>o</b>	6/15	<b>9</b>	<b>9</b>	3/9
16	<b>P</b>	<b>P</b>	5/0	<b>p</b>	7/0	<b>0</b>	<b>0</b>	3/0
17	<b>Q</b>	<b>Q</b>	5/1	<b>q</b>	7/1	<b>1</b>	<b>1</b>	3/1
18	<b>R</b>	<b>R</b>	5/2	<b>r</b>	7/2	<b>4</b>	<b>4</b>	3/4
19	<b>S</b>	<b>S</b>	5/3	<b>s</b>	7/3	,	,	2/7
20	<b>T</b>	<b>T</b>	5/4	<b>t</b>	7/4	<b>5</b>	<b>5</b>	3/5
21	<b>U</b>	<b>U</b>	5/5	<b>u</b>	7/5	<b>7</b>	<b>7</b>	3/7
22	<b>V</b>	<b>V</b>	5/6	<b>v</b>	7/6	=	=	3/13
23	<b>W</b>	<b>W</b>	5/7	<b>w</b>	7/7	<b>2</b>	<b>2</b>	3/2
24	<b>X</b>	<b>X</b>	5/8	<b>x</b>	7/8	/	/	2/15
25	<b>Y</b>	<b>Y</b>	5/9	<b>y</b>	7/9	<b>6</b>	<b>6</b>	3/6
26	<b>Z</b>	<b>Z</b>	5/10	<b>z</b>	7/10	+	+	2/11
Numéro de combinaison ATI n° 2	Caractère ATI n° 2 (rangée lettres ou chiffres)				Caractères AI n° 5			Codage AI n° 5
27	Retour du chariot				FE5			0/13
28	Changement de ligne				FE2			0/10
29	Inversion lettres				(voir la remarque 2)			
30	Inversion chiffres				(voir la remarque 2)			
31	Espace				SP			2/0
32	Généralement inutilisé				(voir la remarque 4)			0/0

*Remarque 1* – Ce caractère sert uniquement à déclencher l'émetteur d'indicatif de l'appareil correspondant dans les services publics internationaux.

*Remarque 2* – Ces caractères n'ont pas de fonction correspondante dans l'AI n° 5. Le dispositif de conversion effectue l'inversion voulue et rejette les caractères.

*Remarque 3* – Possibilité d'utiliser des lettres minuscules ou des lettres capitales, mais le mélange de minuscules et de capitales n'est pas autorisé.

*Remarque 4* – Ces caractères ne sont pas attribués à l'échelon international.

TABLEAU 2/S.18

Conversion de l'AI n° 5 vers l'ATI n° 2

	0	1	2	3	4	5	6	7
0	NUL ?	DLE ?	SP ?	0 ?	@ ?	P ?	\ ?	p ?
1	SOH ?	DC <sub>1</sub> ?	! ?	1 ?	A ?	Q ?	a ?	A ?
2	STX ?	DC <sub>2</sub> ?	" ?	2 ?	B ?	R ?	b ?	B ?
3	ETX ?	DC <sub>3</sub> ?	# ?	3 ?	C ?	S ?	c ?	C ?
4	EOT ?	DC <sub>4</sub> ?	Q ?	4 ?	D ?	T ?	d ?	D ?
5	ENQ ?	NAK ?	% ?	5 ?	E ?	U ?	e ?	E ?
6	ACK ?	SYN ?	& ?	6 ?	F ?	V ?	f ?	F ?
7	BEL ?	ETB ?	' ?	7 ?	G ?	W ?	g ?	G ?
8	FE <sub>0</sub> ?	CAN ?	( ?	8 ?	H ?	X ?	h ?	H ?
9	FE <sub>1</sub> ?	EM ?	) ?	9 ?	I ?	Y ?	i ?	I ?
10	FE <sub>2</sub> ?	SUB ?	* ?	: ?	J ?	Z ?	j ?	J ?
11	FE <sub>3</sub> ?	ESC ?	+ ?	; ?	K ?	[ ?	k ?	K ?
12	FE <sub>4</sub> ?	IS <sub>4</sub> ?	' ?	< ?	L ?	\ ?	l ?	L ?
13	FE <sub>5</sub> ?	IS <sub>3</sub> ?	- ?	= ?	M ?	] ?	m ?	M ?
14	SO ?	IS <sub>2</sub> ?	. ?	> ?	N ?	^ ?	n ?	N ?
15	Si ?	IS <sub>1</sub> ?	/ ?	? ?	O ?	- ?	o ?	O ?

CCITT-43810



Remarque – Les caractères attribués à la rangée lettres ou à la rangée chiffres sont indiqués dans le tableau 1/S.18. Les caractères convertis doivent être précédés du caractère d'inversion approprié si un changement est requis, c'est-à-dire si la dernière inversion opérée diffère de l'inversion requise.

## ANNEXE A

(à la Recommandation S.18)

### Autres systèmes de conversion entre l'AI n° 5 et l'ATI n° 2

A.1 La Recommandation S.18 permet d'autres conversions pour des caractères qui n'ont pas d'équivalent direct, à condition que ces conversions aient fait l'objet d'un accord entre les parties intervenant dans les échanges. D'autres systèmes de conversion peuvent être utilisés.

A.2 Les tableaux A-1/S.18 et A-2/S.18 représentent des conversions qui sont utilisées dans certains pays.

A.3 Dans certaines applications nationales de l'ATI n° 2 et de l'AI n° 5, il est nécessaire d'appliquer des conversions spéciales parce que des caractères nationaux ont été insérés dans des positions différentes des jeux de caractères codés concernés.

A.4 NUL équivaut à "espace" (combinaison n° 32 ou NU) dans l'ATI n° 2.

TABLEAU A-1/S.18

#### Exemples d'autres conversions de l'ATI n° 2 dans l'AI n° 5

ATI n° 2				AI n° 5		
Cas	Rangée	Combinaison	Caractère	Caractères	Code	Remarques
a)	Chiffre Chiffre Chiffre	6 7 8	} Usage national	SUB SUB SUB	1/10 1/10 1/10	
b)	Chiffre Chiffre Chiffre	6 7 8	} Usage national		5/11 5/12 5/13	Voir le § A.3
c)	Chiffre Chiffre Chiffre	6 7 8	} Usage national		7/11 7/12 7/13	Voir le § A.3
d)	Lettres ou chiffres Lettres ou chiffres	29 30	Inv. lettres Inv. chiffres	IS <sub>2</sub> IS <sub>1</sub>	1/14 1/15	
e)	Lettres ou chiffres Lettres ou chiffres	29 30	Inv. lettres Inv. chiffres	DEL DEL	7/15 7/15	
f)	Comme e), mais avec la convention supplémentaire que seuls les caractères d'inversion faisant suite au premier sont convertis en 7/15. Le premier est traité comme indiqué dans le tableau 1/S.18.					
g)	Lettres ou chiffres	32	NU	NUL	0/0	Voir le § A.4

TABLEAU A-2/S.18

## Exemples d'autres conversions de l'AI n° 5 vers l'ATI n° 2

AI n° 5		ATI n° 2		Observations
Code	Caractère	Caractères	Combinaison	
0/0	NUL	NU	32	Voir le § A.4
0/1 0/2 0/3 0/4 0/6 1/1 1/5 1/6 1/7	SOH STX ETX EOT ACK DLE NAK SYN ETB	}?)	12 (parenthèses droite) 2 (point d'interrogation) 12 (parenthèse droite)  dans la rangée chiffres	Autres conversions dans lesquelles les caractères ne sont pas extraits de la chaîne de caractères par l'équipement de commande de la liaison, ou par convention
0/8 0/9 0/11 0/12 0/14 0/15 1/1 1/2 1/3 1/4 1/8 1/9 1/10 1/11 1/12 1/13	FE <sub>0</sub> FE <sub>1</sub> FE <sub>3</sub> FE <sub>4</sub> SO SI DC <sub>1</sub> DC <sub>2</sub> DC <sub>3</sub> DC <sub>4</sub> CAN EM SUB ESC IS <sub>4</sub> IS <sub>3</sub>	}?)	12 (parenthèses droite) 2 (point d'interrogation) 12 (parenthèse droite)  dans la rangée chiffres	
1/14 1/15	IS <sub>1</sub> IS <sub>2</sub>	Inversion lettres Inversion chiffres	29 30	Voir aussi le tableau A-1/S.18. Les combinaisons 29 et 30 peuvent être utilisées avec l'une ou l'autre des rangées
2/1 2/2 2/3 2/4 2/5 2/6 2/10 3/11 3/12 3/14 4/0 5/14 5/15 6/0 7/11 7/12 7/13 7/14	! ” # α % & * ; < > @ ^ - , { x } -	(?)	11 (parenthèses gauche)  2 (point d'interrogation) 12 (parenthèse droite)  dans la rangée chiffres	
5/11 5/12 5/13	[ \ ]	Options d'usage national	6 } dans la rangée chiffres 7 } 8 }	Voir le § A.3
7/11 7/12 7/13	{   }	Options d'usage national	6 } dans la rangée chiffres 7 } 8 }	Voir le § A.3
7/15	DEL	Inversion lettres	29	

Remarque – L'utilisation de changement de ligne nécessite un accord spécial entre les correspondants.

## Références

- [1] Recommandation du CCITT Dispositions applicables à l'exploitation du service public international des télégrammes, Rec. F.1, division C.  
[2] Recommandation du CCITT Alphabet international n° 5, Rec. T.50.